



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA COMPTABILISATION DES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

Service des données et études statistiques
Bureau des synthèses économiques et sociales sur l'environnement

Conseil national de l'information statistique - Commission Système financier et financement de l'économie
14 novembre 2024

Suivi des dépenses environnementales : repères historiques

- **1974-75** : Premiers travaux sur les dépenses de protection de l'environnement (ministère chargé de l'environnement)
- **1981** : Première publication des Données économiques de l'environnement (ministère chargé de l'environnement)
- **1986** : Méthodologies (Insee) des comptes de dépenses de protection de l'environnement (comptes satellites des comptes nationaux)
- **Depuis 1996** : Comptes de dépenses élaborés selon une méthodologie européenne ; présentation annuelle à la commission des comptes et de l'économie de l'environnement jusqu'en 2017, et devant la formation environnement de la commission de l'économie du développement durable depuis 2022
- **2012** : Publication du cadre central du système des comptes économiques de l'environnement (SEEA, Nations unies) qui fixe les grands principes des dépenses environnementales

Suivi des dépenses environnementales : transmissions à Eurostat

- Transmission obligatoire à Eurostat **depuis 2017** (règlement européen n° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement).
 - **Dépenses de protection de l'environnement** : dépenses courantes (consommation finale, consommation intermédiaire, transferts sans contrepartie, consommation de capital fixe) et investissement (formation brute de capital fixe)
- Transmission obligatoire à Eurostat **à partir de 2025 et 2026** respectivement (règlement européen n° 691/2011, amendement de 2024)
 - **Subventions et autres transferts similaires**, en lien avec la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles : subventions, transferts courants et aides à l'investissement versées par les administrations publiques et le reste du monde.
 - **Investissements Climat (atténuation au changement climatique)** : investissements des entreprises spécialisées ou non, administrations publiques et ménages.

Périmètre : activités de protection de l'environnement

Classification of Environmental Protection Activities and Expenditure (CEPA 2000)

- 1 — Protection de l'air ambiant et du climat
- 2 — Gestion des eaux usées
- 3 — Gestion des déchets
- 4 — Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface
- 5 — Lutte contre le bruit et les vibrations
- 6 — Protection de la biodiversité et des paysages
- 7 — Protection contre les radiations
- 8 — Recherche et développement dans le domaine de l'environnement
- 9 — Autres activités de protection de l'environnement

https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTL&StrNom=CEPA_1994&StrLanguageCode=EN&IntPcKey=&StrLayoutCode=HIERARCHIC

Périmètre : activités de gestion des ressources naturelles

Classification of Resource Management Activities (CReMA 2008) classification officielle

10 — Gestion de l'eau

11 — Gestion des ressources forestières

11A — *Gestion durable des zones forestières*

11B — *Minimisation de l'exploitation des ressources en bois*

13 — Gestion des ressources énergétiques:

13A — *Production d'énergie à partir de sources renouvelables*

13B — *Gestion et économies d'énergie/de chaleur*

13C — *Réduction de l'utilisation des énergies fossiles comme matières premières*

14 — Gestion des ressources minérales

15 — Activités de recherche et de développement en matière de gestion des ressources

16 — Autres activités de gestion des ressources

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/1798247/12177560/CEPA+and+CReMA+explanatory+notes++technical+note.pdf/b3517fb9-1cb3-7cd9-85bd-4e3a3807e28a?t=1609863934103>

Périmètre : activités environnementales (Fusion des CEPA et CReMA)

Classification of environmental purposes (CEP 2024)

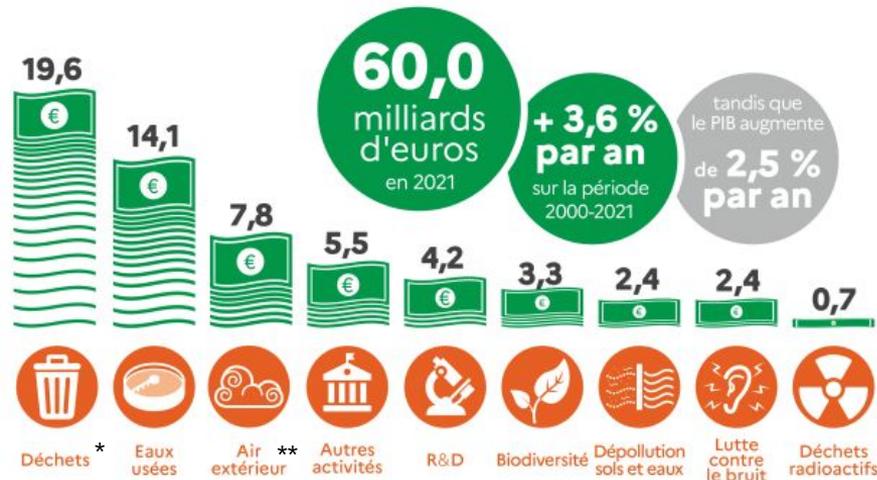
- 01 — Air et Climat
- 02 — Énergie
- 03 — Eaux usées et ressource en eau
- 04 — Déchets, récupération et économies de matériaux
- 05 — Sol, eaux de surface et souterraines, biodiversité et forêt
- 06 — Bruit et radiation
- 07 — Recherche et développement
- 08 — Activités environnementales transversales et autres

[https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/metadata/classifications#Classification%20des%20objectifs%20environnementaux%20\(CEP\)](https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/metadata/classifications#Classification%20des%20objectifs%20environnementaux%20(CEP))

Les dépenses de protection de l'environnement (1/3)

Combien la France dépense-t-elle pour protéger l'environnement ?

Données 2021



* Hors récupération de matières premières de recyclage

** Y compris les véhicules électriques, mais hors énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie

Dépenses courantes ou d'investissement ?

Données 2021

Investissements

La gestion des eaux usées représente 25 % des investissements.



Dépenses courantes

La gestion des déchets représente 44 % des dépenses courantes.

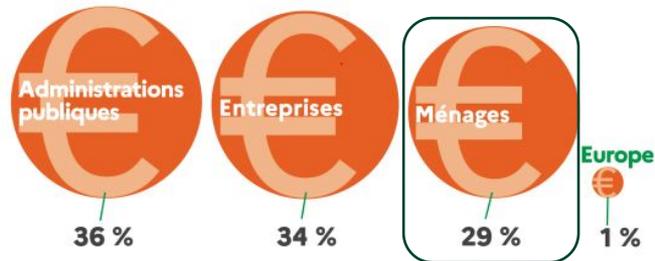


Source : SDES, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2023-0?rubrique=41&dossier=176>

Dépenses de protection de l'environnement (2/3)

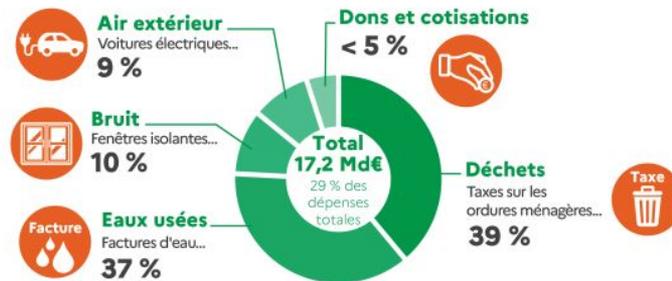
Qui finance la protection de l'environnement ?

Données 2021



Que dépensent les ménages pour l'environnement ?

Données 2021



Source : SDES, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2023-0?rubrique=41&dossier=176>

Dépenses de protection de l'environnement (3/3)

Principales sources :

• Données comptables et budgétaires des administrations publiques :

- DGFIP (Direction générale des finances publiques), DGCL (Direction générale des collectivités locales),
- Cour des comptes, Projets de loi finance
- Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, Sous-direction des Systèmes d'Information et des Études Statistiques (SIES) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

• Rapports d'activités et documents budgétaires d'établissements publics : Ademe (Agence de la transition écologique), Conservatoire du littoral, Agences de l'eau

• Données de fédérations d'entreprises : Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA), Canalisateurs de France, Union des professionnels de la dépollution des sols (UPDS)

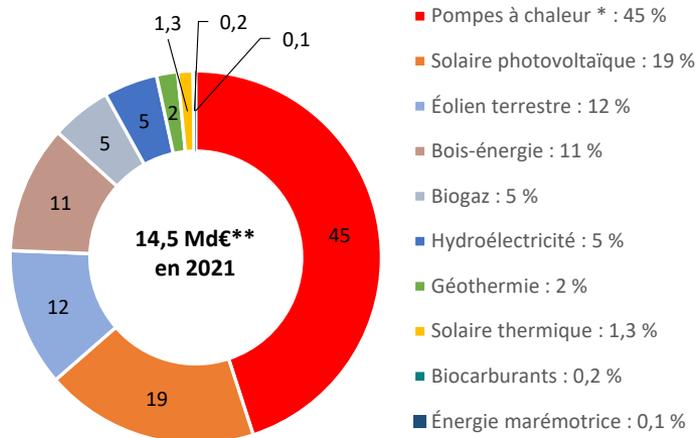
• Statistiques des entreprises (Insee) :

- Enquête dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)
- Enquête sur la situation des associations
- Enquête annuelle de production (EAP)
- Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises)

• Autres sources spécialisées : Atmo France (Fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air – AASQA), I4CE

Investissements de lutte contre le changement climatique (1/4)

1. Production d'énergie renouvelable



** Hors éolien en mer (sera pris en compte dans la prochaine édition)
et hors électricité nucléaire (hors champ)

Source : SDES,
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-energies-renouvelables-edition-2024>

2. Maîtrise de l'énergie

- Aucune estimation officielle publiée par le SDES.
- Estimation des dépenses à environ **15-20 Md€ en 2021**, principalement pour les travaux de rénovation énergétique des logements.

3. Achat de véhicules propres (électriques et hybrides)

- CEPA 1 « Protection de l'air et du climat »
- Estimation du surcoût à environ **2,7 Md€ en 2021**
- Répartition du surcoût entre les ménages, les entreprises et les administrations publiques
- Suivi des aides associées (bonus)

Investissements de lutte contre le changement climatique (2/4)

- **Total des investissements Climat : estimation à près de 35 Md€ en 2021** (ordre de grandeur)
 - Achat de véhicules propres (surcoût),
 - Production d'énergie renouvelable,
 - Rénovation énergétique des logements
- **Hors :**
 - Infrastructures et équipements de de transport publics ;
 - Production d'électricité d'origine nucléaire ;
 - Construction de bâtiments à haute performance énergétique.
- **Financés essentiellement par les ménages**

Investissements de lutte contre le changement climatique (3/4)

Principales sources :

• Etudes

- Ademe : Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteurs des énergies renouvelables et de récupération
- I4CE : Panorama des financements climat

• Rapports d'activités et documents budgétaires d'établissements publics :

- Ademe :
 - Fonds chaleur
 - Fond déchets
 - Fonds économie circulaire
- Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Agence nationale de la rénovation urbaine (Enru)

• Données comptables et budgétaires des administrations publiques : DGFiP, DGCL, DGALN (Fonds vert à partir de 2023)

• Statistiques des entreprises (Insee) : Enquête dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)

• Autres sources : Commission de régulation de l'énergie (CRE), Fonds national d'aide à la pierre (FNAP)

Investissements de lutte contre le changement climatique (4/4)

Prochaines étapes

1. Finalisation de la dépense nationale pour la production d'énergie à partir de sources renouvelables

- Transmission des données à Eurostat prévue en décembre 2024 (si possible)
- Diffusion des résultats en 2025

2. Construction de la dépense nationale en faveur de la maîtrise de l'énergie

- Travaux menés en 2025
- Transmission des données à Eurostat en décembre 2025
- Diffusion des résultats 2025/2026

3. Évaluation des investissements Climat

- Travaux menés en 2025
- Transmission des données à Eurostat en décembre 2025
- Diffusion des résultats 2025/2026